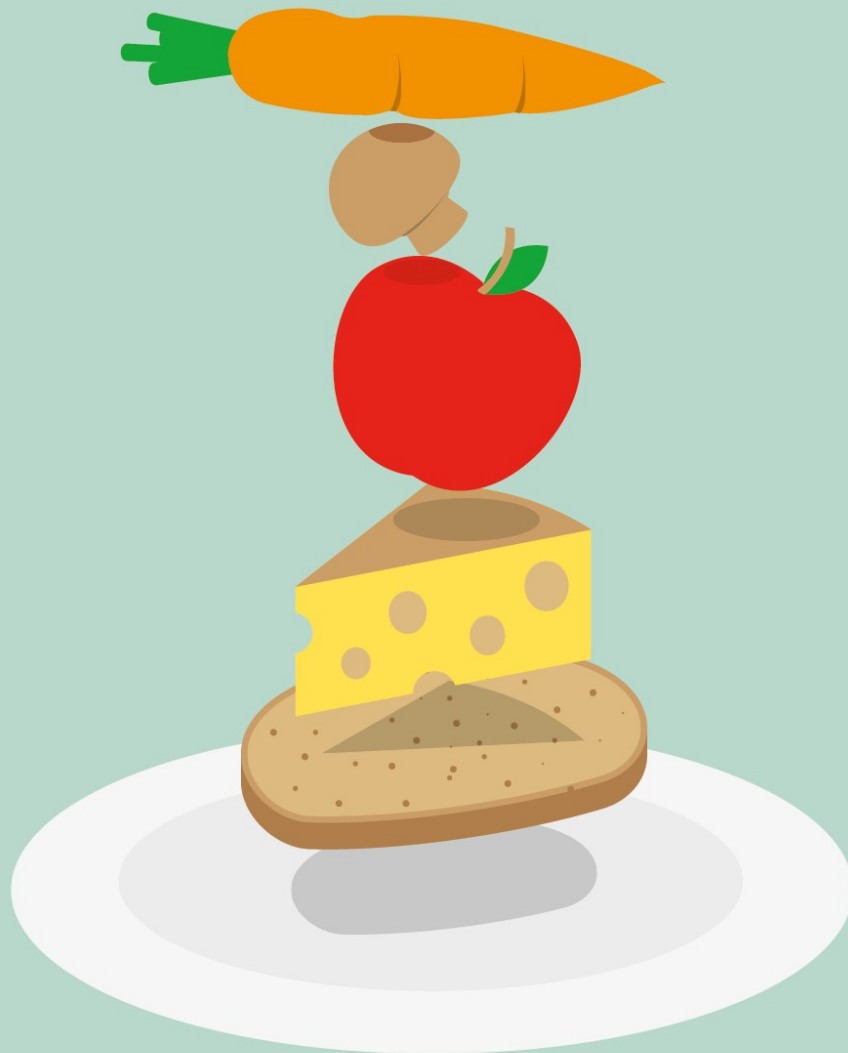




# SAVOURER LES REPAS ET RESTER EN BONNE SANTÉ

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 PLAN D'ACTION DE LA STRATÉGIE SUISSE DE NUTRITION



## Table des matières

Plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition .....	3
État de la mise en œuvre .....	4
Domaine d'action Information et formation (IF) .....	6
Domaine d'action Conditions-cadres (C-C) .....	7
Domaine d'action Coordination et coopération (CC) .....	9
Domaine d'action Monitoring et recherche (MR) .....	10
Partenaires .....	12

# Plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a adopté, le 12 juin 2017, la Stratégie suisse de nutrition 2017–2024. Elle s'appuie sur la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), à laquelle elle apporte une contribution majeure en créant des conditions générales qui permettent à tout un chacun d'opter en toute conscience pour un mode de vie sain. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition.

La mise en œuvre de la stratégie s'effectue dans le cadre du plan d'action et en étroite collaboration avec les acteurs des domaines de la promotion de la santé, de l'économie, de la protection des consommateurs et de la recherche, ainsi qu'avec les autorités.

Le plan d'action poursuit trois objectifs, fondés sur la Stratégie suisse de nutrition :

- Renforcer les compétences nutritionnelles  
La population connaît les recommandations nutritionnelles et la pyramide alimentaire suisse. Les informations à ce sujet sont facilement accessibles et compréhensibles par tous. Leur application au quotidien est favorisée par divers outils.
- Améliorer les conditions-cadres  
Afin de faciliter le choix de denrées alimentaires et de repas propices à une alimentation équilibrée, l'offre de produits adaptés est garantie et complétée si nécessaire. Une modification des conditions-cadres légales est envisagée.
- Associer la filière alimentaire  
Les fabricants et distributeurs de denrées alimentaires et de repas sont encore plus nombreux à contribuer de leur plein gré à l'optimisation de l'offre pour une alimentation saine et préservant les ressources.

Les mesures concrètes que prévoit le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition sont décrites dans quatre domaines d'action :

- Information et formation (IF) ;
- Conditions-cadres (C-C) ;
- Coordination et coopération (CC) ;
- Monitoring et recherche (MR).












Dans les années à venir, les acteurs de la filière alimentaire, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de consommateurs, des offices fédéraux, des cantons et des institutions de formation et de recherche participant au plan d'action mettront en œuvre les projets concrets prévus par celui-ci. Le Conseil fédéral mise pour cela sur le principe du volontariat et des incitations. L'OSAV définit l'ordre de priorité pour la planification des mesures, mobilise les partenaires, coordonne et évalue les activités.












## État de la mise en œuvre

Le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition a été lancé en juin 2018 à l'occasion d'un forum spécialement créé en collaboration avec les différentes parties prenantes. Près de 80 acteurs du secteur suisse de l'alimentation y ont participé. Les activités soumises depuis le lancement en juin 2018 et jusqu'à la fin 2018 sont listées ci-dessous.


La progression de la mise en œuvre des activités soumises peut être vérifiée sur la base des objectifs de projet fixés. Le tableau ci-après présente l'état de la mise en œuvre.

Tableau : vue d'ensemble de l'état de la mise en œuvre

Domaine d'intervention	Action	Acteur	Mise en œuvre
<b>Domaine d'action Information et formation (IF)</b>			
IF 1.1	Liste d'orientation sur les projets en cours visant à développer les compétences nutritionnelles des enfants, adolescents et personnes âgées	Promotion Santé Suisse	
IF 1.2	Recommandations nutritionnelles destinées aux personnes âgées	OSAV	
IF 1.3	Information en ligne sur l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge ( <a href="https://bonappetitlespetits.ch/">https://bonappetitlespetits.ch/</a> )	OSAV	
IF 1.4	Application « MySwissFoodPyramid »	OSAV	
IF 1.4	Visualisation de la composition des aliments transformés	Fédération romande des consommateurs (FRC)	
IF 2.2	Forum proposant des informations spécifiques aux groupes cibles et des offres destinées aux directeurs d'écoles, aux enseignants et aux salariés des structures d'accueil de jour	Radix	
<b>Domaine d'action Conditions-cadres (C-C)</b>			
C-C 1.1	Déclaration de Milan	OSAV	
C-C 1.2	Promesse actionsanté: réduction de la teneur en sucre des yaourts et céréales pour le petit-déjeuner	Aldi	
C-C 1.2	Promesse actionsanté: réduction de la teneur en sucre des céréales familia	Bio-familia	
C-C 1.2	Promesse actionsanté: amélioration de la qualité des produits par le biais des « Nutrition Commitments » et des objectifs nutritionnels 2020	Danone	
C-C 1.2	Promesse actionsanté: réduction de la teneur en sucre des sérés M-Classic et Petit Suisse	Migros	

C-C 2.1	Élaboration de lignes directrices et de listes de contrôle pour des repas de midi équilibrés et durables au sein des structures scolaires de jour et des cantines surveillées	OSAV	
C-C 2.1	Introduction du programme « Petite conscience »	Schweizer Verband für Spital-, Heim- und Gemeinschafts-gastronomie SVG (Association suisse de la restauration dans les hôpitaux, les homes et les collectivités)	
<b>Domaine d'action Coordination et coopération (CC)</b>			
CC 1.1	Forum du plan d'action de la Stratégie Suisse de nutrition	OSAV	
CC 1.2	Site Internet <a href="http://www.plandactionnutrition.ch">www.plandactionnutrition.ch</a>	OSAV	
CC 2.1	Responsable « European Salt Action Network (ESAN) »	OSAV	
<b>Domaine d'action Monitoring et recherche (MR)</b>			
MR 1.1	Étude de la teneur en vitamines de différentes denrées alimentaires	OSAV	
MR 1.1	Études sur l'influence du sel iodé utilisé dans la fabrication du fromage sur la teneur en iode des fromages à pâte dure et mi-dure	OSAV	
MR 1.2	Évaluation de l'application des standards de qualité pour la restauration collective avec un module sur le site <a href="http://www.kleines-gewissen.ch">www.kleines-gewissen.ch</a>	OSAV	
MR 2.2	Diminution de la teneur en sucre des céréales pour le petit-déjeuner – faisabilité technologique et analyse sensorielle	OSAV	
MR 2.2	Diminution de la teneur en sucre des yaourts – faisabilité technologique et analyse sensorielle	OSAV	
MR 2.2	Enquête sur les informations nutritionnelles figurant sur le devant de l'emballage	Fédération romande des consommateurs (FRC)	

 Objectif 2018 atteint

 Léger écart dans la réalisation de l'objectif

\* Du retard a été pris dans la définition d'autres groupes de denrées alimentaires concernés par la réduction de la teneur en sucre et en sel.



## Domaine d'action Information et formation (IF)

Pour pouvoir choisir ses denrées alimentaires en connaissance de cause et se nourrir de façon variée et équilibrée en alliant saveur et plaisir, il est indispensable d'être bien informé et de comprendre le lien entre alimentation et santé. La population doit donc disposer d'informations ciblées en fonction de l'âge et des besoins sur le thème de la nutrition et des caractéristiques d'un mode de vie propice à la santé.

### Priorités 2018

- Compilation d'exemples de bonnes pratiques dans les projets visant à développer les compétences nutritionnelles des enfants, adolescents et personnes âgées ;
- Élaboration de recommandations nutritionnelles destinées aux personnes âgées ;
- Diffusion des recommandations nutritionnelles en fonction des groupes cibles : utilisation ciblée de médias en ligne pour diffuser les informations nutritionnelles

Promotion Santé Suisse a élaboré des listes d'orientation sur les projets en cours visant à développer les compétences nutritionnelles des enfants, adolescents et personnes âgées. Les exemples de mesures d'information et de formation efficaces recueillis pourront servir dans le cadre de futures mesures de promotion des compétences nutritionnelles dans les différentes classes d'âge et permettre d'exploiter des synergies.

En Suisse, il n'existait jusqu'à présent pas de recommandations nutritionnelles exhaustives, actuelles et officielles pour les personnes de plus de 60 ans. C'est pourquoi l'OSAV a chargé la division Nutrition et diététique du département Santé de la Haute école spécialisée bernoise d'élaborer de telles recommandations à partir du rapport « Nutrition et vieillissement » de la Commission fédérale de nutrition CFN.

Afin de permettre la diffusion ciblée des informations nutritionnelles concernant les nourrissons et les enfants en bas âge et d'améliorer les compétences nutritionnelles de la population adulte en Suisse, il a été décidé de miser sciemment sur les médias en ligne. C'est ainsi qu'ont été créés, d'une part, le site Internet [www.bonappetitespetits.ch](http://www.bonappetitespetits.ch) et d'autre part, l'application « MySwissFoodPyramid ». Par ailleurs, la FRC a mis à disposition un outil en ligne permettant de visualiser la composition de denrées alimentaires transformées afin d'encourager les consommateurs à choisir les aliments en connaissance de cause.

### Domaine d'intervention IF 2 : sensibiliser et renforcer les compétences nutritionnelles des personnes s'occupant d'enfants en bas âge, ainsi que celles des enfants et des adolescents

Radix souhaite, dans le cadre d'un forum, transmettre des informations spécifiques aux groupes cibles et des offres destinées aux directeurs d'écoles, aux enseignants et aux salariés des structures d'accueil de jour. Ces connaissances doivent permettre aux enfants et aux adolescents qui fréquentent les structures d'accueil de jour et la restauration scolaire de développer un comportement alimentaire favorable à la santé.

### Perspectives 2019

- Diffusion ciblée des recommandations nutritionnelles destinées aux personnes âgées ;
- Clarifications en vue de l'introduction d'un système d'étiquetage uniforme et compréhensible ;
- Diffusion du guide et des listes de contrôle pour des repas de midi équilibrés et durables au sein des structures d'accueil de jour et des cantines surveillées afin de développer les compétences nutritionnelles des décideurs et des collaborateurs des cantines



## Domaine d'action Conditions-cadres (C-C)

Le milieu de vie exerce une forte influence sur le comportement alimentaire. Certains facteurs comme la composition des aliments, le choix des denrées alimentaires, la publicité destinée aux enfants ou les mets proposés en restauration collective influencent les habitudes individuelles en matière de consommation et de nutrition, et ont ainsi un impact sur la santé.

### Priorités 2018

- Déclaration de Milan sur la réduction de la quantité de sucre dans les yaourts et les céréales pour le petit-déjeuner ;
- Élaboration d'un guide et de listes de contrôle pour des repas de midi équilibrés et durables au sein des structures d'accueil de jour et des cantines surveillées ;
- Introduction du programme « Petite conscience » pour le repas de midi au sein des structures d'accueil de jour et des cantines surveillées

### Domaine d'intervention C-C 1 : promouvoir une offre alimentaire équilibrée

Sur la base des objectifs de la Déclaration de Milan sur la réduction de la quantité de sucre dans les yaourts et les céréales pour le petit-déjeuner et des promesses d'action individuelles dans le cadre de l'initiative « actionsanté », quatre entreprises de l'industrie alimentaire ont soumis et mis en œuvre avec succès des activités concrètes dans le cadre du plan d'action. Aldi a ainsi pu réduire la quantité de sucre dans des yaourts et des céréales pour le petit-déjeuner, bio-familia dans des céréales pour le petit-déjeuner, Danone dans des yaourts et Migros dans des sérés.

L'OSAV effectue un monitoring annuel dans les 14 entreprises qui se sont engagées dans le cadre de la Déclaration de Milan à réduire la teneur en sucre de leurs yaourts et céréales pour le petit-déjeuner. Celui-ci consiste à relever la teneur en sucre de la gamme de produits existante (date de référence : 31.12). La valeur moyenne des 14 entreprises sert à évaluer la réalisation des objectifs. Le rapport sera publié en 2019.

### Domaine d'intervention C-C 2 : promouvoir une alimentation équilibrée dans la restauration de système et collective

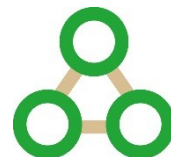
L'OSAV a confié à Radix l'élaboration d'un guide et de listes de contrôle pour des repas de midi équilibrés et durables au sein des structures d'accueil de jour et des cantines surveillées. Des standards de qualité pratiques doivent permettre de poser les bases pour des repas de midi équilibrés et durables et d'instituer aussi une culture culinaire pertinente sur le plan pédagogique dans les cantines surveillées des structures d'accueil de jour dans les écoles et/ou communes/villes. Les standards relatifs aux cantines surveillées viendront compléter ou approfondir les ressources existantes telles que les cadres de qualité pédagogiques pour les structures d'accueil de jour et les prescriptions/directives cantonales et communales en matière d'alimentation dans les structures de jour.

La SVG et l'OSAV ont lancé en 2018 le programme « Petite conscience » qui facilite le lancement et la mise en œuvre des standards de qualité suisses pour une alimentation saine dans la restauration collective. À l'aide d'outils en ligne, chaque entreprise de restauration collective peut déterminer son statut en matière d'application des standards de qualité mais aussi planifier et mettre en œuvre des optimisations dans le cadre d'une auto-évaluation.

### **Perspectives 2019**

- Renouveler et étendre la Déclaration de Milan sur la réduction de la quantité de sucre dans les yaourts et les céréales pour le petit-déjeuner :
  - Étendre la Déclaration de Milan à d'autres groupes de denrées alimentaires et nutriments pertinents (par exemple le sel) ;
  - Définir des objectifs de réduction supplémentaires basés sur les projets de recherche menés par Agroscope sur les yaourts et par l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) sur les céréales pour le petit-déjeuner ;
- Diffusion du programme « Petite conscience » dans le secteur de la restauration collective ;
- Diffusion du guide et des listes de contrôle pour des repas de midi équilibrés et durables au sein des structures d'accueil de jour et des cantines surveillées





## Domaine d'action Coordination et coopération (CC)

Pour garantir le succès de la Stratégie suisse de nutrition, il est indispensable de hiérarchiser les nombreuses mesures et de les appliquer sans lacunes ni doublons. Les acteurs harmonisent leurs objectifs et activités au niveau national et international, exploitent les synergies et définissent des formes de collaboration contraignantes en partageant leurs expériences et leurs connaissances.

### Priorités 2018

- Première édition du forum sur le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition ;
- Mise en ligne du site relatif au plan d'action [www.plandactionnutrition.ch](http://www.plandactionnutrition.ch) ;
- Direction du European Salt Action Network (ESAN).

### Domaine d'intervention CC 1 : constituer un réseau national des acteurs dans le domaine de la nutrition

Répondant à l'invitation de l'OSAV, des acteurs importants du plan d'action et des acteurs du secteur de la nutrition intéressés se sont retrouvés le 5 juin 2018 à l'occasion du forum sur le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition pour échanger sur les projets et activités en cours et planifiés. Les personnes présentes ont accueilli favorablement ce nouveau concept d'événement. Le forum d'une journée sera désormais organisé chaque année ; il remplace l'ancienne plate-forme sur l'alimentation de la CFN et de l'OSAV.

La progression des mesures de mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition 2017–2024 doit être transparente pour le grand public. C'est dans cet esprit qu'a été mise en place une plate-forme numérique spécialement dédiée au plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition [www.plandactionnutrition.ch](http://www.plandactionnutrition.ch). Les processus, progrès et évaluations des différentes actions menées dans le cadre de la Stratégie suisse de nutrition peuvent y être consultés à tout moment.

### Domaine d'intervention CC 2 : coopération de la Suisse avec les organismes internationaux de l'OMS, de l'ONU et de l'UE

L'ESAN vise à encourager les États et organisations à échanger leurs connaissances et leurs données au sujet de la réduction de la consommation de sel. Ce réseau se penche sur les progrès technologiques dans la production de denrées alimentaires, qui contribuent grandement à la consommation de sel, et examine des recommandations concernant la communication et le suivi en la matière. La Suisse dirige l'ESAN depuis mai 2013. Les 12 et 13 septembre 2018, 35 participants dont 18 représentantes et représentants de pays européens ainsi que des délégués de l'OMS Europe et du Siège se sont réunis pour la dixième fois à Rome. Cette rencontre a notamment été l'occasion d'aborder les controverses actuelles sur l'apport en sel et les maladies cardiovasculaires. En décembre 2018, un groupe de travail de l'ESAN a publié une déclaration exposant les preuves scientifiques à ce sujet et confirmant la recommandation de l'OMS de 5 g de sel de cuisine par jour.

### Perspectives 2019

- Deuxième édition du forum sur le plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition le 4 juin 2019 ;
- Onzième réunion de l'ESAN les 7 et 8 mai 2019 à Berne, en Suisse ;
- Mise à jour continue de la plate-forme [www.plandactionnutrition.ch](http://www.plandactionnutrition.ch).



## Domaine d'action Monitoring et recherche (MR)

La recherche et le suivi constituent des bases solides sur lesquelles s'appuyer pour mesurer les progrès et mettre en œuvre les mesures de manière ciblée, ainsi que pour poursuivre le développement de la Stratégie suisse de nutrition.

### Priorités 2018

- Rapports de recherche sur la faisabilité technologique et l'analyse sensorielle de la diminution de la teneur en sucre des yaourts ;
- Rapports de recherche sur la faisabilité technologique et l'analyse sensorielle de la diminution de la teneur en sucre des céréales pour le petit-déjeuner.

### Domaine d'intervention MR 1 : développement et poursuite de projets de monitoring et des bases d'évaluation

Avec la base de données suisse des valeurs nutritives, l'OSAV exploite une compilation de données relatives à la teneur en nutriments des denrées alimentaires. Cette base de données sert notamment d'instrument standard pour l'évaluation des études d'épidémiologie nutritionnelle et des enquêtes sur l'alimentation en Suisse (par exemple « menuCH »). Les résultats du projet portant sur la détermination de la teneur en vitamines de différentes denrées alimentaires seront intégrés à la base de données suisse des valeurs nutritives.

L'utilisation de sel de cuisine iodé, en particulier dans la production de denrées alimentaires, peut contribuer à un meilleur apport en iode chez la population suisse. Par conséquent, des études ont été menées sur l'influence du sel iodé utilisé dans la fabrication du fromage sur la teneur en iode des fromages à pâte dure et mi-dure, afin d'évaluer l'importance de la consommation de fromage pour améliorer l'apport en iode.

Il est prévu d'effectuer chaque année, à partir des données collectées avec le module de test sur le site [www.kleines-gewissen.ch](http://www.kleines-gewissen.ch), une évaluation de la progression de la diffusion de l'initiative « Petite conscience » et de la mise en œuvre des standards de qualité dans la restauration collective.

### Domaine d'intervention MR 2 : constitution des bases scientifiques

L'OSAV a attribué un mandat de recherche à la ZHAW en 2017. Ce travail vise à déterminer dans quelle mesure il est possible de réduire la teneur en sucre des céréales sans que cette baisse soit perceptible au goût par les consommatrices et consommateurs et sans que la qualité des produits soit réduite. En parallèle, Agroscope a été chargé par l'OSAV en 2017 de mener des travaux similaires sur la réduction de la quantité de sucre dans les yaourts. Les conclusions des deux projets seront probablement connues d'ici la fin 2019.

De sa propre initiative, la FRC a réalisé une enquête sur l'importance et l'utilité des déclarations nutritionnelles sur le devant des emballages. Ces résultats pourront être utilisés dans le cadre de la discussion actuelle sur les différents systèmes et symboles d'étiquetage possibles (informations figurant sur le devant de l'emballage).

### **Perspectives 2019**

- Rapports finaux sur la réduction de la quantité de sucre dans les yaourts et céréales ;
- Monitoring du sucre dans les yaourts et les céréales dans le cadre de la Déclaration de Milan ;
- Monitoring des pains de fabrication artisanale et industrielle ;
- Détermination des sources importantes d'apport en sel et en sucre à partir des données de « menuCH » ;
- Préparation de l'étude visant à évaluer la consommation de sel dans la population suisse (biosurveillance) ;
- Préparation de l'enquête sur l'alimentation « menuCHkids » ;
- Monitoring du sélénium (biosurveillance) ;
- Monitoring de l'iode chez les femmes enceintes et les enfants en âge d'être scolarisés (biosurveillance).

## Partenaires

Les partenaires suivants ont soumis une activité depuis juin 2018 :



*le vrai muesli suisse*



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

# MIGROS



Schweizerische Gesundheitsstiftung  
Fondation suisse pour la santé  
Fondazione svizzera per la salute



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires OSAV**